



DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 décembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 8 décembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de Réunion de Chaillé-les-Marais, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Antoine METAIS, Maire, le 2 décembre 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Nombre de
Conseillers :**
En exercice :
19
Présents :
16
Votants :
18

ETAIENT PRESENTS :

MM. Antoine Métais, Laurence Fardin, Fabien Delourme, Catherine Dormoy, Bertrand Delattre, Mélissa Da Silva, Virginie Gauthereau, Frédéric Grelaud, Franck Lesieur, Katia Bernard, Denis Sénécal, Christelle Martinet, Stéphane Norigeon, Simone Trillaud, Rodolphe Gosselin, Nathalie Sennhenn-Auboin.

ETAIENT EXCUSES : MM. Nicolas Négret (donne pouvoir à Mélissa Da Silva), Guy Pacaud (donne pouvoir à Nathalie Sennhenn-Auboin), Cindy Barraud.

Objet : Tarifs Salle Polyvalente Le Pré Vert – Année 2022

Mme Laurence Fardin, adjointe, explique que le conseil municipal doit se prononcer sur les tarifs de location de la salle du Pré Vert pour l'année 2022. Elle propose de ne pas modifier les tarifs 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- valide les tarifs de location de **la salle du Pré Vert** à compter du 1er janvier 2022 tels qu'ils sont présentés ci-dessous :

TARIFS DE BASE DE LOCATION

	Habitant de Chaillé	Habitant de la Cté Cnes	Habitant hors Cté Cnes
<u>Vin d'honneur - Congrès - Réunion</u> (Sans utilisation de la cuisine)	140 €	160 €	190 €
<u>Vin d'honneur - Congrès – Réunion</u> (Avec utilisation de la cuisine)	200 €	230 €	300 €
<u>Mariage-Banquet-Buffer-Bal</u> (Avec utilisation de la cuisine)	350 €	450 €	600 €
<u>Association - Bal - spectacle</u> (Sans utilisation de la cuisine)	140 €	270 €	320 €
<u>Association/Comité d'entreprise</u> (Avec utilisation de la cuisine)	280 €	380 €	500 €

Association

Bar + sanitaires avec ménage	110 €	180 €	280 €
------------------------------	-------	-------	-------

Particulier

Bar + sanitaires avec ménage	130 €	180 €	280 €
Bar + sanitaires avec ménage Sépulture	80 €	/	/

Fête de famille :

Baptême, Communion ... (Avec utilisation de la cuisine)	350 €	450 €	600 €
--	-------	-------	-------

Forfait jour supplémentaire

Salle + cuisine	60 €	80 €	130 €
Bar + sanitaires	30 €	50 €	100 €

Tarif spécial Associations communales entretien général 2 premières utilisations

L'ensemble des salles (sans cuisine)	70 €	/	/
« « (avec cuisine)	100 €	/	/
Bar + sanitaires	30 €	/	/

Deux locations le même week-end

(avec ou sans cuisine)	Déduction 40 €	Déduction 40 €	Déduction 40 €
------------------------	----------------	----------------	----------------

Location du percolateur	10 €	10 €	10 €
Sonorisation	20 €	20 €	20 €
Location du vidéoprojecteur /jour	30 €	30 €	30 €

Redevance pourconsommation eau/asst : 4 € le m³

consommation électricité : 0,20 €/kw

Les autres tarifs concernant l'utilisation de la vaisselle et le matériel cassé ou perdu restent également inchangés.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le 8 décembre 2021

Le Maire,
Antoine METAIS

